VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lionel M. Ricau.

VENTE EN PARTAGE.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 95,808—Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et als.

LA COMMERCIAL COTTON PRESS connue comme "YARD No 1", l'îlet entier, rues St-Thomas, Chippewa, Market et Richard, en incluant Machines, Chaudières, Machines, Outils et Presses.

Aussi —"YARD No 2", vis-à-vis, comprenant 30 terrains avec bâtisses et améliorations dans l'îlet des rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard. Splendide site pour manufacture, avec privilège de voie de garage sur la rue Richard.

A l'Encan, MARDI, le 16 Janvier 1912, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et al, dossier No 95,808, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain îlet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, chaudières, outils, appareils et compresseurs, y appartenant et toutes les dépendances qui y appartiennent, connus comme la Commercial Cotton Press, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas [autrefois St-Jean Baptiste], Chippewa [autrefois Faconier] Market et Richard, et mesurant plus ou moins trois cent quatre-vingt-trois pieds cinq pouces de face à la rue Richard, trois cent vingt pieds de face à la rue Chippewa, trois cent quatre vingt trois pieds six pouces de face à la rue Market et trois cent dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Thomas. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques couvrant l'îlet entier et connue comme la Commercial Cotton Press.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, connue comme la Commercial Yard Numéro Deux, située dans le même Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro Quatre-vingt-deux borné par les rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard, laquelle portion de propriété est bornée de trente lots, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, BB, CC et DD, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 25 mars 1896, signé par Frank H. Waddell, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 1er avril 1896, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 369, d'après lequel devis ladite portion de terre, commençant à l'encoignure des rues St Thomas et Richard, et mesurant de là trois cent dix-neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Richard de là trois cent vingt pieds, deux pouces de face à la rue Religieuse, de là cent quatre-vingt douze pieds de face à la rue Orange, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Richard et parallèle à la rue St-Thomas, sur une ligne parallèle à la rue St-Thomas quatre-vingt-seize pieds trois pouces, de là sur une ligne s'étendant à la rue St-Thomas, sur une ligne parallèle à la rue Orange, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, de là deux cent vingt-trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue St Thomas au point du commencement.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques, substantielle, connue comme "yard" numéro deux, dans l'îlet des rues Religieuse, Orange, St-Thomas et Richard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en un, deux et trois ans, tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant intérêt à six pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur, et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire aux frais des acquéreurs, qui aussi seront requis de payer au-dessus et en plus du prix d'achat, les frais de tout certificat. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur pour lier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Dirkelspiel, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs.
Hall, Monroe & Lemann, Fred C. Marx, Richardson & Soulé, John F. Tobin, F. S. Weis et Ivy G. Kittredge, avocat pour les défendeurs.

15 déc—15 17 24 31—jan 7 14 16

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,655—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Succession de Christina A. Hutton, Veuve de James H. Breen.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulée Succession de Christina A. Hutton, veuve de James H. Breen, Dossier No 98 655 ledit ordre daté et signé du 27 novembre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 11 janvier 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, d'après l'inventaire:

2. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant dans l'îlet 516, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson [vieux numéros de l'îlet 4], connu comme lot 8, formant l'encoignure Lafayette et Galvez et mesurant trente deux pieds, sept pouces et cinq lignes [32' 7" 5"] de face à la rue Lafayette sur soixante-huit pieds un pouce et deux lignes [68' 1" 2"] en profondeur et façade à la rue Galvez et soixante neuf pieds, onze pouces et cinq lignes [69' 7" 5"] le séparant du lot No 7. Les améliorations consistent d'un cottage en bois, contenant environ quatre chambres et portant le numéro municipal 2133 rue Lafayette, coin Galvez, une bonne location pour buvette et épicerie.

3. Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant, numéros dix et vingt (maintenant 14 et 26), dans l'îlet No 519 [vieux numéro 44], borné par les rues Galvez, Johnson, Gravier et Commune. Le lot 10 [maintenant 14] mesurant trente pieds onze pouces [30' 11"] de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes [132' 3" 5"] de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 20 [maintenant 26] mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Johnson, sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes [132' 3" 5"] de profondeur entre lignes parallèles, après un arpentage daté du 2 décembre 1911 par Walter J. Seghers, voyer. Les améliorations sur le lot 14, consistent d'un cottage double, ayant quatre chambres de chaque côté, et portant les Nos municipaux 432-34 rue Sud Galvez. Les améliorations sur le lot No 26 consistant d'un cottage simple à sept quatre chambres, portant le numéro municipal 435, rue Sud Johnson.

4. Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras, Johnson et Galvez mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes [32' 7" 3"] de face à la rue Lafayette sur trente deux pieds neuf pouces et cinq lignes [32' 9" 5"] dans le fond, sur une profondeur de soixante-neuf pieds onze pouces et cinq lignes [69' 11" 5"] sur la ligne du lot No 8, et soixante-et-onze pieds dix pouces [71' 10"] sur la ligne du lot No 6.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois contenant quatre chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 2127-29 avenue Lafayette.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, frais de tous certificats et les frais des actes de vente, pardevant Edward Righter notaire. L'acquéreur devant déposer dix pour cent (ne portant pas intérêt et pénalité) du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato
Encanteur, 910 rue Gravier.
Eugène McGivney, avocat pour l'exécuteur.
10 déc—10 17 24 31—janv 7 11

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Maison Double qui Rapporte de Bons Revenus

42 RUE DUMAINE, ENTRE JOHNSON ET GALVEZ.

Succession de TIMOTHY FOLEY et épouse.—No 96,002.

No 96 002—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 947 rue Carondelet—Il sera vendu, JEUDI, le 25 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 15 décembre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St-Philippe No 266; ledit lot étant désigné par le No 74 sur un plan dressé par Louis Bringier, daté du 26 juillet 1836 et mesurant en mesure française quarante trois pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Maine (ou Dumaine), dix-sept pieds, neuf pouces, et cinq lignes sur la ligne du fond, cent pieds sur la ligne du côté le divisant du lot 73, cent trois pieds et sept pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté sur la ligne s'étendant sur la Propriété de Pontalba jusque la ligne donne au dit lot une forme irrégulière.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, représentée par les billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date l'adjudication jusqu'au paiement et garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant——aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes de 1911 et tous les frais nécessaires pour compléter l'acte de vente.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorothea Jace et Joséphine Baptiste vs Abraham Jace.

No 90,878—Cour Civile de District, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Au Plus Haut Enchérisseur,

Quatre terrains de Valeur

Rue Spruce, encoignure Fern, borné par les rues Burdette et Panola, chacun 30x120 (rue pavée) deux lots de l'avenue Carrollton.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 4 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé le 14 juin 1910 signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 280, borné par les rues Spruce, Fern, Panola et Burdette lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot lettre A formant l'encoignure des rues Spruce et Fern.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Jos Lautenschlaeger, notaire, aux frais des acquéreurs, dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

B. R. Forman, avocat.
3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PETER A. ST-CYR, JR.

No 97,443—Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District—Division D.

COTTAGE SIMPLE.

JEUDI, le 25 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour daté du 22 décembre 1911 dans l'affaire intitulée et numérotée, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 1063, borné par les rues Miniaque, Miro (autrefois Libérale), St-Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Gentilly), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de Edgar Pilié, daté du 12 mars 1900, et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Miro (autrefois Libérale) sur une profondeur de cent vingt pieds (120') quatre pouces (4") entre lignes parallèles. Étant la même propriété qui a été acquise par le défunt Peter A. St-Cyr Jr par acte passé pardevant George A. Dearing notaire, le 5 novembre 1902, et dument enregistré en le livre des Transferts 188, Folio 740. Les améliorations consistent d'un cottage simple No 2426 rue Miro contenant trois chambres, toitures en bardaux, retiré du trottoir sur le devant barrière en piquets.

Conditions—Une moitié (1/2) ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur du billet. Et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911, l'encanteur devant signer l'acte notarial de la vente, lequel acte de vente devant être passé pardevant Wm J. Formento, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.
24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Friedrich, Veuve du Docteur Tobias Nagel.

No 98,196—Cour Civile de District, Div. D.

Magnifique résidence simple à deux étages et moderne. No 4539 rue du Canal, Encoignure de la rue Olympia.

LOCATION DE CHOIX.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Olympia, Murat et Ilerville, ledit lot formant le coin des rues Canal et Olympia et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue Olympia de cent vingt pieds.

Ladite propriété est connue par le numéro municipal 4539 rue du Canal et comprend une résidence simple à deux étages, ayant grande galerie sur le devant et en arrière, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres, chambre à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout auvent entouré de toile métallique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur pour montants égaux, payables respectivement en un et deux ans après date, et stipulant de porter intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1912 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

MM. Buck, Walshe & Buck, avocats.
14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 16

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples, Nos 2015 et 2019 rue Royale, Mme Louise Schilling, veuve de Charles Gieber et als, vs Mme Edith Denève, épouse de Eugène Ravain—No 98,726, Cour Civile de District, JEUDI le 11 janvier 1912, à midi, à la Bourse d'Encan de la N. O., 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. Porter Parker, juge la Cour Civile de District Division D; le 8 décembre et adressé à S. L. Jacobs, encanteur, bureau No 303 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1882 et annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel plan ledit lot est dans l'îlet borné par les rues Royale (autrefois Casacalvo), Français, Union et Dauphine (autrefois Grande Hommes), et mesurant 20 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 20 pieds 9 pouces 7 lignes dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces portant le No municipal 2015 rue Royale.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et îlet que le lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur un plan par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1882; annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, portant le numéro municipal 2019 rue Royale étant la même propriété acquise par Mme Louise Gieber et al. par jugement rendu en la succession de Mme Wilhelmina Flood et de Fred E. Bertonière, consolidé Nos 97,734 et 98,580 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Conditions Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, payer pour l'acte de vente pardevant Maix M. Boatner, notaire, et déposer 10 pour cent sur adjudication avec

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur,
303 rue Carondelet.
A. M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.
Jos. P. Walton avocat pour la défenderesse.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

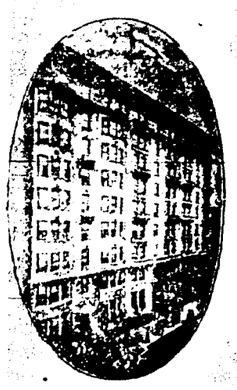

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway,

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. [Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

—Bureau : 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 6½ months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.